

**DECISIONS du MAIRE prises en application de l'article L. 2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Séance du conseil municipal du lundi 17 octobre 2011

- ✓ Arrêté municipal du 23 septembre 2011 concluant un marché de travaux n° T37 – 2011 avec la *société M.T.P.* – 46B, rue Joffre – 54790 MANCIEULLES pour un montant de 88 015,00 € HT soit 105 265,94 € TTC pour les travaux de VRD – Avenue de la République.

- ✓ Arrêté municipal du 03 octobre 2011 concluant un marché de service n° MO36 – 2011 avec le bureau d'études *AJIR ENVIRONNEMENT* – 27 rue Saint Vincent – 54700 NORROY LES PONT-A-MOUSSON pour le montant de son offre s'élevant à 52 900,00 € HT soit 63 268,40 € TTC + option à 4 000,00 € HT soit 4 784,00 € TTC pour une Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la conduite d'une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) avec certification dans le cadre de la construction du nouveau groupe scolaire Louis Pergaud.

- ✓ Arrêté municipal du 05 octobre 2011 concluant un marché de travaux n° T39 – 2011 avec la *société EUROVIA* Lorraine – Pôle d'Activités Industrielles et Technologiques de la Chesnois – 54150 BRIEY pour le montant total de son offre s'élevant à 61 324,90 € HT soit 73 344,58 € TTC pour la requalification de la voirie rue Pasteur.

- ✓ Arrêté municipal du 07 octobre 2011 pour fixer le *prix de vente des timbres postaux personnalisés pour le Cinquantenaire de la Cité Radieuse Le Corbusier de Briey* à 0,60 € le timbre, en vente à la Bibliothèque municipale.